



---

ERIC BOTHOREL

Député de la 5<sup>e</sup> circonscription des Côtes d'Armor

## COMMUNIQUÉ

Paris, le 8 juillet 2025

<p><b>Le Député Eric Bothorel vote contre la proposition de loi Duplomb</b></p> <p><b>« En conscience, j'ai voté contre la réintroduction de l'acétamipride. »</b></p>
--

Les agriculteurs en colère en 2023 ne demandaient pas une agriculture de moindre qualité, de standards dégradés. Les agriculteurs que je rencontre ne m'ont jamais demandé de légiférer pour dégrader la qualité de leurs productions qui ne cessent de progresser. Au contraire, ils me demandent que leurs productions soient mieux valorisées et même de bénéficier d'appellations d'origine protégée. Et ceci quel que soit leur modes de production.

Leur combat a toujours été celui du revenu, des marges qui devaient être au plus près de leurs productions et non pas chez les distributeurs. Leur engagement a été toujours à la modernisation de leurs exploitations, y compris en agrandissant leurs bâtiments, notamment pour améliorer le bien-être animal. Les agriculteurs sont aussi en première ligne pour constater les impacts tangibles du réchauffement climatique et leur volonté de favoriser les retenues, les réserves d'eau pour une irrigation raisonnée est aussi vieille que celle de l'histoire de notre civilisation, de l'irrigation par l'Euphrate à la création du lac artificiel Moeris, par les eaux du Nil, il y a plus de 3 000 ans.

Tous ces sujets et quelques autres étaient dans la proposition de loi dite Duplomb, car ces sujets avaient été abordés par la grande majorité des agriculteurs, en 2024, dans leur dialogue avec le Président de la République. Et tous ces sujets auraient pu être travaillés, amendés, comme doivent le faire des députés, quand ils recherchent l'intérêt général, plutôt que de se réfugier dans des slogans, aux idées courtes. Très attaché à ce qu'est être un député, un représentant, qui doit écouter, entendre, réfléchir, amender et trouver un compromis tant il est de plus en plus improbable que l'on trouve des consensus.

Je voulais discuter de ce texte et je voulais rejeter la réintroduction de l'acétamipride. On peut entendre que nos voisins européens s'en servent, mais aussi souhaiter que la France soit exemplaire, en avance. L'interdire donc mais voir aussi comment compenser les agriculteurs, acteurs économiques qui subiront une concurrence déloyale. L'interdire et souhaiter que la recherche propose des solutions alternatives, respectueuses de l'environnement. C'est cela une politique publique raisonnable.

Mais de motions de rejet en votes bloqués, le travail qui avait été fait en Commission à l'Assemblée a été anéanti, une Commission mixte paritaire s'est réunie et le Sénat a insisté pour laisser le sujet inflammable de l'acétamipride dans cette proposition de loi.



---

ERIC BOUTHOREL

*Député de la 5<sup>e</sup> circonscription des Côtes d'Armor*

Le Sénat n'a pas résisté à la tentation de la facilité et de proposer des solutions simples à des problèmes complexes. Alors j'ai fait le choix de la cohérence. On ne peut pas se plaindre le lundi des reculs environnementaux et réintroduire l'acétamipride le mardi.

Être député c'est soutenir toutes les agricultures des Côtes d'Armor, les Maraîchers d'Armor, comme les Jeunes Agriculteurs, le GAB 22 et la Maison de la Bio comme les élus de la FDSEA, de la Confédération Paysanne ou de la Coordination rurale . C'est les recevoir et travailler avec eux. C'est toujours chercher l'intérêt général, sans se focaliser sur les nombreux courriels reçus ou les consignes d'appareil. C'est chérir Léon Blum, un ancien député qui conseillait : « *L'homme libre est celui qui n'a pas peur d'aller jusqu'au bout de sa pensée.* ».

Donc, en conscience et surtout en liberté, j'ai voté contre l'acétamipride et donc contre cette proposition de loi, y compris contre des avancées qui auraient été utiles pour notre agriculture. Et ce texte a été adopté.

**Contact presse :** [contact@ericbothorel.bzh](mailto:contact@ericbothorel.bzh) – 02 96 37 03 23 – 06 40 52 49 76